

Etterbeek, 22 mai 2023

Concerne : PROPRETÉ – DYSFONCTIONNEMENTS EN RAISON DES MODIFICATIONS DE COLLECTES

Madame, Monsieur,

Depuis le 15 mai dernier, la Région bruxelloise a pris l'initiative de modifier les collectes des sacs-poubelles et de rendre le tri des déchets alimentaires obligatoire. Ce courrier a pour objet de vous informer quant aux dysfonctionnements déjà rencontrés depuis le début de cette réforme, dont le chaos a été maintes fois annoncé, et de formuler des propositions concrètes pour y répondre.

Rappelons tout d'abord que la commune n'est pas à l'origine de cette réforme. Tout au long du processus qui a mené à l'ensemble de ces changements, nous avons émis une série de remarques qui n'ont pas été prises en compte par l'Agence Bruxelles-Propreté. Parmi celles-ci figuraient notamment une réelle inquiétude quant aux modifications du calendrier des collectes et à un découpage excessif du territoire communal. Nous avons également manifesté notre insatisfaction quant à la stratégie de communication mise en place.

Depuis le début de la campagne, la communication relative à ces modifications importantes a en effet été parsemée d'erreurs, lesquelles ont apporté de la confusion dans le chef de plusieurs habitants. Elle est du reste illisible. Comment comprendre en effet que la commune, qui connaissait deux zones de collecte et un système de ramassage stable et intégré passe désormais à six zones :

- Avec des heures différentes de ramassage en fonction du quartier où vous habitez, avec tantôt des collectes de jour, tantôt des collectes de nuit ;
- Des zones où les sacs blancs sont ramassés une fois par semaine ;
- Des zones où ils le sont deux fois ;
- Des heures de dépôt autorisés dans certains quartiers qui sont limitées dans le temps (entre 18h et 20h) et qui ne prennent pas en compte la réalité professionnelle de bien des habitants.

Dans ces circonstances invraisemblables, en ma qualité de Bourgmestre en charge de la propreté publique, j'ai proposé au Collège des Bourgmestre et Echevins qu'**aucune sanction administrative ne soit prise à l'encontre des habitants, tant et aussi longtemps qu'une cohérence et des solutions structurelles adaptées à la réalité etterbeekoise ne seront pas mises en place.**

J'ai par ailleurs demandé à du personnel communal qui œuvre sur le terrain de tout faire pour amortir le choc, y compris en collaborant avec les services régionaux pour tenter de redresser une situation déjà complexe au quotidien. Nous veillons également, grâce à nos équipes propreté, à répondre aux nombreuses questions que se posent légitimement les Etterbeekoises et les Etterbeekois. Nous vous invitons d'ailleurs à nous signaler tout problème observé afin que nous puissions intervenir dès que nous pourrions le faire. **Une seule adresse, un seul numéro de téléphone** : 080025755 ou proprete@etterbeek.brussels.

Pour rappel, voici le calendrier de sortie des sacs poubelles : [Calendrier de sorties de sacs-poubelles | Bruxelles-Propreté \(arp-gan.be\)](#)

Restant sincèrement à votre entière disposition pour tout complément d'information, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance :

La Secrétaire communale,

Annick PETIT

Le Bourgmestre
en charge de la Propreté publique,

Vincent DE WOLF